

Copie avis envoyé
08/04/2022

Commune de Cléon

Déclaration Préalable Maison Individuelle n° DP 76178 21
M0038
Dossier Reçu le 24/11/2021
Nature des travaux : **Extension et création d'un balcon**
Adresse des travaux :
423 Rue de Bedanne
76410 CLEON

Madame RAZZAGHI KHAMSI Nooshkin
10 AVENUE CHAMPAUBERT
75015 PARIS

lettre recommandée N°1A 162 656 0294 1

Objet : Rejet tacite - Délai retour pièces dépassé

1.3COE.0

Madame,

Vous avez déposé le 24/11/2021 à la mairie de Cléon une demande de Déclaration Préalable Maison Individuelle pour un projet d' Extension et création d'un balcon situé 423 Rue de Bedanne à Cléon 76410.

Par lettre recommandée du 21/12/2021, présentée le 22/12/2021, il vous a été demandé de bien vouloir compléter votre dossier.

En application de l'article R.423-39 du Code de l'Urbanisme vous disposiez de 3 mois pour compléter votre demande.

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé en mairie dans le délai de 3 mois, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet.

Votre demande fait donc l'objet d'une **décision tacite de rejet**.

Il vous appartient donc de bien vouloir redéposer une nouvelle demande complète.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Cléon, le 06/04/2022
Le Maire,

F. MARCHE

